

Femme battue en sevrage

VIOLENCES Morgane Seliman a vécu l'enfer pendant quatre ans

► A quelques jours de la Journée internationale de lutte contre les violences conjugales, Morgane Seliman publie son témoignage.

► Celle d'une jeune femme battue pendant quatre ans par son conjoint.

TÉMOIGNAGE

Dans trois heures, je te défonce". Yassine est installé dans le canapé, devant la télé. Ce matin, je n'ai pas fait comme il fallait. Un des deux œufs était imparfait. » Le récit de Morgane Seliman s'ouvre avec la force et la brutalité d'un coup de poing, comme pour rendre aujourd'hui ceux qu'elle a reçus quotidiennement pendant quatre ans. Avec ses grands yeux verts qui pétillent, son sourire aussi franc que son parler, qui soupçonnerait que cette si jeune femme fut une de ces nombreuses, mais souvent anonymes, « femmes battues » ? « Enormément de femmes m'affirment que, elles, ça ne leur serait jamais arrivé ! C'est très blessant de s'entendre dire cela. Personne ne peut

jamais savoir... »

« Yassine le terrible », c'est comme ça qu'on l'appelle dans le coin. Assez jeune, Morgane se laisse séduire par cet homme protecteur, plus âgé, qui met « sa femme » sur un piédestal. « Il avait un côté très sécurisant, même si c'était infantilisant, reconnaît-elle aujourd'hui. Dès le début, je crois que je savais qu'il y avait un problème. Mais toujours l'espoir que cela change, puis la peur... »

Morgane décrit ce basculement, de l'emprise psychologique aux coups physiques. D'abord, ce sont des engueulades et des altercations physiques, mais la jeune

femme ne se laisse pas faire. Les coups ne commenceront à pleuvoir que lorsque Morgane tombe enceinte : « Dès cet instant, je ne pense plus qu'à protéger mon enfant, donc je ne me défends plus. » La grossesse sera terrible : « Je dois me rendre très souvent à l'hôpital. Je passe treize échographies. A un moment, mon bébé s'arrête de grandir, le médecin me pose beaucoup de questions. Il est le seul à savoir, et il me fait des certificats que je garde à l'abri. »

Certificats qui lui serviront, quand, après quatre ans de calvaire, elle décide de porter plainte. C'est que la démarche prend du temps : « Les gens ne comprennent pas l'emprise. Au-

jourd'hui, même trois ans plus tard, j'ai toujours peur de rebasculer, un peu comme un alcoolique en sevrage. »

Pour Morgane, il n'y a pas un déclat précis. Une amie d'enfance l'incite à participer à un groupe de parole. Le jour où Yassine donne une fessée à leur fils, elle est prête. Après plusieurs départs avortés, une plainte déposée et un court séjour de Yassine en prison, qui, à son retour, harcèle la jeune femme, Morgane finira par partir vivre pendant plus d'un an dans un foyer pour victimes de violences conjugales.

À l'heure actuelle, Yassine a été condamné à une amende de 700

euros. Mais il y a quelques jours, l'ordonnance de justice qui interdit à Yassine de s'approcher de Morgane est arrivée à échéance...

« Que les pouvoirs publics se réveillent ! », interpelle la jeune femme, qui déplore leur inactivité face à ce grave sujet de société. A celles qui vivent aujourd'hui l'enfer dans lequel elle a été plongée quatre ans, Morgane rappelle la force qu'elles possèdent : « Avec tout ce qu'elles vivent, elles doivent se rendre compte à quel point elles sont fortes ! Je veux leur dire de partir. Même si ce n'est pas facile au début, la vie est mille fois mieux sans eux... » ■

ELODIE BLOGIE

PRÉVENTION

Une campagne à destination des jeunes couples

71 % des jeunes de 12 à 21 ans se voient imposer par leur partenaire de dire avec qui et où ils se trouvent. Il ou elle l'empêche de parler à un autre garçon ou une autre fille pour 54 % d'entre eux ! De la même façon, un jeune sur deux aurait déjà été rabaissé par son partene-

naire. Ces chiffres, tirés d'une étude de la Fédération Wallonie-Bruxelles de 2009, sont saisissants. Et témoignent de la violence, surtout psychologique, dans les relations des jeunes. Plus préoccupant : ces jeunes n'ont souvent pas conscience qu'il s'agit de violence. Ce vendredi, les trois entités fédérées francophones, Communauté française, Région wallonne et Région bruxelloise

lancent une grande campagne de prévention à destination de ce public. Affiches, spots télé et radio, brochures pour les professionnels, un site web et une page Facebook : pour la campagne « no violence », 87.000 euros ont été débouqués. La date n'est pas choisie au hasard : le 25 novembre est la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

CHIFFRES**1 jour sur 2**

Une femme meurt tous les deux jours et demi sous les coups de son conjoint, d'après les chiffres français. Et un homme toutes les deux semaines. Il n'y a pas vraiment de raison que la situation soit différente en Belgique.

15 %

Une femme sur six se dit victime de violences de la part de son partenaire en Belgique. Cela concerne également un homme sur dix. Mais les femmes sont davantage victimes de violences physiques que les hommes, surtout visés par de la violence psychologique.

2 %

En Belgique, 2 % des femmes sont touchées par la violence physique pour 0.8 % des hommes. Selon l'étude de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, qui date de 2009 (L'Institut demande des fonds depuis des années pour refaire une enquête), seules les femmes sont victimes de violences sexuelles.

Ecoute violences conjugales 0800
30 0 30